

PREFET DE L'YONNE

PREFECTURE

DIRECTION DE LA CITOYENNETE ET DES TITRES

SERVICE DE LA CITOYENNETE ET DES USAGERS DE LA ROUTE

ARRETE PREF-SPAV-SAT-2014-0011

Fixant la liste des candidats pour le 1^{er} tour des élections municipales complémentaires dans la commune de SERMIZELLES

Le préfet de l'Yonne, Chevalier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU le code électoral et notamment ses articles L256 et R126;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret du Président de la République du 4 octobre 2012 nommant Monsieur Raymond LE DEUN Préfet de l'Yonne :

VU l'arrêté préfectoral n°PREF/MAP/2014/035 du 22 septembre 2014 de Monsieur le Préfet de l'Yonne, régulièrement publié, donnant délégation de signature à Madame Amélie FORT-BESNARD, sous-préfet d'Avallon,

VU l'arrêté préfectoral n°PREF-SPAV-SAT-2014-0010 du 27 octobre 2014 portant convocation des électeurs de la commune de Sermizelles les 16 novembre 2014 (1^{er} tour) et 23 novembre 2014 (2^{ème} tour) en vue des élections municipales complémentaires ;

VU les candidatures enregistrées ;

SUR proposition du sous-préfet d'Avallon,

ARRETE:

<u>Article 1^{er}.</u> – La liste des candidats en vue du 1^{er} tour des élections municipales complémentaires dans la commune de SERMIZELLES est fixée conformément à l'annexe ci-jointe.

<u>Article 2.</u> – La liste des candidats devra être affichée en mairie dès réception ainsi que dans le bureau de vote le jour du scrutin.

Fait à AVALLON, le 30 octobre 2014

Pour le préfet, le Sous-Préfet,

Amélie FORT-BESNARD

Le Secrétaire général de la sous-préfecture et le premier adjoint de la commune de SERMIZELLES sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ANNEXE A L'ARRETE PREF-SPAV-SAT-2014-0011 du 30 octobre 2014

Fixant la liste des candidats pour le 1^{er} tour des élections municipales complémentaires dans la commune de SERMIZELLES

Élections municipales complémentaires 1er tour du 16 novembre 2014

Candidats au scrutin majoritaire

Nombre de sièges à pourvoir: 2

- Mme Nadine BERTHEAU
- M. Franck CHARRETIER
- Mme Annette DEVRY
- M. Christophe TRAULLET

Pour le Préfet, Le Spis-Préfet

Amélie FORT-BESNARD